

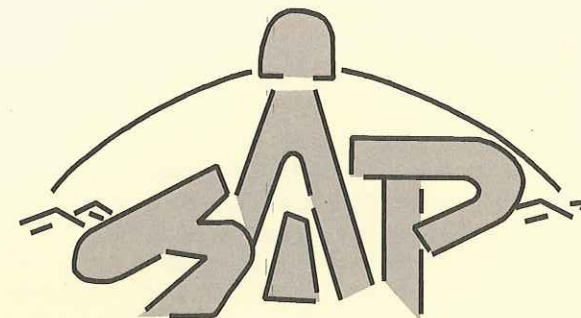
P.P 2067 CHAUMONT



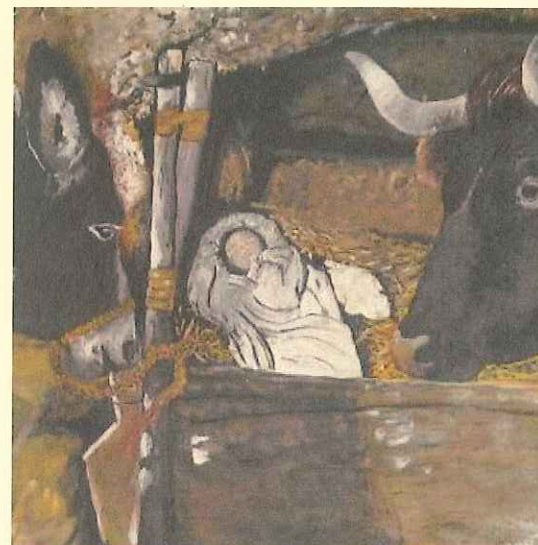
V. Foulon

Tél. 032 853 23 27
2065 Savagnier

Lundi au vendredi 7h00-12h00 / 17h00-19h00
Samedi 7h00-12h00 / 18h00-19h00
Dimanche 7h30-10h00 / 17h00-19h00



LE CHAUMONNIER



**JOYEUX
NOËL ET
HEUREUSE
ANNÉE 2011**

TEXTES ET ANNONCES, DERNIER DÉLAI POUR LE
PROCHAIN CHAUMONNIER : 19 FÉVRIER 2011

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT PUBLIC DE CHAUMONT
Paraissant 4 fois par an 4ème trimestre 2010 n°127

Rédaction : Daniel Wicki, 2067 Chaumont, tél. 032/753.64.38
info@chaumont-neuchatel.com
www.chaumont-neuchatel.com

Impression : SIP, 2067 Chaumont / matthey-pam@bluewin.ch

Société d'Intérêt Public de Chaumont Assemblée générale 2010

Le 4 novembre 2010 s'est tenue à la Chapelle de Chaumont l'assemblée générale annuelle de la SIP dans une ambiance tout à fait positive et très constructive. La bienvenue a été souhaitée aux 21 personnes ayant répondu à l'invitation de la SIP.

Les travaux forestiers du moment le long de la route de Chaumont nous ont donné l'occasion de recevoir M. Boni, ingénieur forestier de la Ville, qui nous a présenté la nécessité d'assainir la forêt de Chaumont et particulièrement l'aspect sécurité des travaux en cours et à venir, les prochains étant prévus en 2014 et 2016.

Après cet intéressant exposé, le comité a passé en revue les faits qui ont marqué la vie sur notre montagne durant l'année écoulée.

Plusieurs manifestations ont rassemblé et réjoui de nombreux Chaumonniers : il y eut "Les 4 saisons" chantées par le Chœur de Chaumont lors de son concert annuel à la Chapelle le 29 novembre 2009, puis sa participation au culte de Noël du 20 décembre, ainsi qu'à La Chomette le 30 janvier 2010.

Le 21 décembre 2009, une soupe aux pois a été organisée par l'amicale des pompiers dans leur local.

Le 29 mars, une chasse aux œufs a ravi petits et grands à l'école de Chaumont.

Dès les beaux jours, le Tennis Club de Chaumont a repris possession des courts.

Avant la rénovation du petit Hôtel, un vide grenier a eu lieu le 2 mai.

Le pique-nique annuel du Pré Girard a célébré les 40 ans de déneigement de Frédéric Perriard.

Le samedi 26 juin 2010, la 7^{ème} Fête de Chaumont a ravi bien des habitants et de nombreux enfants. Le groupe Epyce a animé la soirée. C'était une belle réussite, nous tenons à remercier toutes les sociétés et personnes dévouées de Chaumont, ainsi que la Ville, qui ont participé à l'organisation de la fête.

La Fête Nationale a eu lieu le dimanche 1^{er} août 2010, organisée par le comité du 1^{er} août de Chaumont "C.A.C." Ce comité désire remettre sa charge pour 2011 à de nouveaux repreneurs.

Organisation par une maman de Chaumont de 1 heure de sport en plein air pour les enfants entre 4 et 10 ans tous les mardis après l'école dès le 20 août.

Une très belle fresque de bandes dessinées créée par Gyan Kumar de Chaumont a vu le jour au collège.

Une nouvelle place de pique-nique a été inaugurée à côté du funi ; à cette occasion, la gratuité du funi était offerte durant le week-end du Jeûne.

Une lettre au ton ferme a été envoyée aux autorités de la Ville concernant tous les dossiers encore en suspens. Plus tard, le comité a eu plusieurs contacts avec M. Arni, conseiller communal. Selon nos informations concernant les poubelles, il y aura 10 "moloks" répartis sur tout le territoire de Chaumont. Il est prévu un système de contrôle d'accès taxé au sac par cartes personnelles. Un courrier explicatif suivra, ainsi qu'une période mixte avec ramassage conventionnel permettant l'adaptation de la population au nouveau système.

Le rédacteur du *Chaumonnier* rappelle que notre journal est ouvert à tout le monde. Si vous avez un message à faire passer, un article ou une petite annonce, n'hésitez pas !

Plusieurs personnes dans l'assemblée relèvent l'esprit constructif et la volonté d'œuvrer ensemble dans les situations qui nous concernent tous, et ainsi de représenter un front uni lors de nos relations avec nos autorités. Un appel aux Chaumonniers pour recruter des forces vives est toujours d'actualité afin que des personnes de la montagne intègrent le comité de la SIP pour que celle-ci puisse continuer de jouer son rôle de médiateur avec les autorités de la ville.

Après plusieurs questions et remarques qui montrent l'intérêt des personnes présentes pour notre vie locale, la soirée s'est terminée par un moment fort convivial autour d'une verrée préparée par le comité.

Pour le comité, Michel Du Bois



TUI Agence de voyages

**Vos vacances,
on y travaille!**

Réservations et conseils auprès de :

TUI Agence de Voyages
5, rue de la Treille
2009 Neuchâtel
Tél. 032 723 80 60
www.TUIneuchatel.ch

World of **TUI**

INAUGURATION D'UNE PLACE DE PIQUE-NIQUE POUR LE CENTENAIRE DU FUNICULAIRE DE CHAUMONT

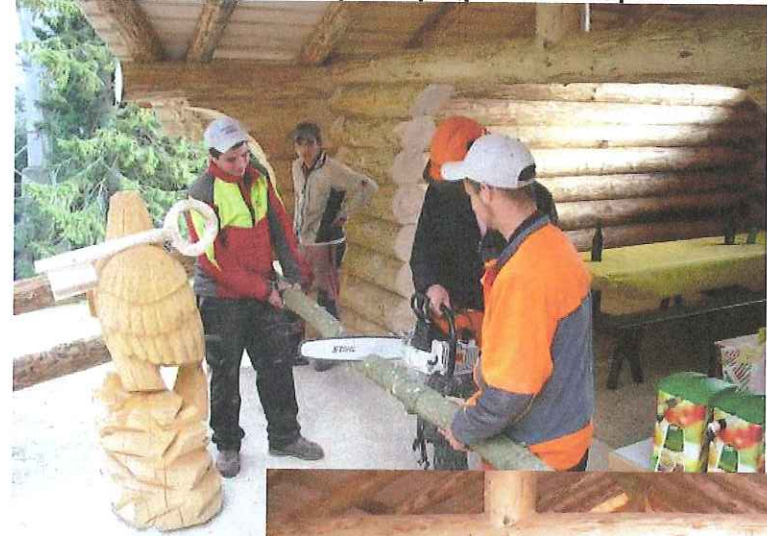
Le 17 septembre 1910 avait lieu l'inauguration du funiculaire La Coudre-Chaumont alors que La Coudre était, encore à ce moment là, une commune indépendante. Rappelons qu'elle fusionna avec Neuchâtel en 1929. Et comme le funiculaire était éloigné de la ville, deux jours avant l'inauguration, un tramway reliant Neuchâtel à la Coudre était également inauguré. Nous nous plaignons à relever que les autorités de l'époque avaient le sens visionnaire et qu'ils se sont particulièrement distingués par leur esprit novateur, inventif et audacieux.

Il y eut beaucoup de rebondissements durant toutes ces années dont un large débat, dans les années 1990, portant sur l'éventuel abandon de la ligne. C'est alors que l'Association Pro Funi (APF) a été créée pour défendre ce témoin du passé et soutenir Chaumont qui était connu hors de nos frontières pour son air pur et son

magnifique Hôtel. N'était-il pas essentiel et primordial de défendre l'accès à ce beau belvédère touristique fort apprécié pour son panorama plongeant sur la région des trois lacs ?



Ainsi le funiculaire - dont l'exploitation a été reprise par les TN en 1943 - a continué d'aligner ses montées et descentes jusqu'à l'inauguration de la place de pique-nique avec un jour d'avance sur le centenaire. Cette nouvelle place de pique-nique, gracieusement offerte aux TN par les membres de l'association Pro Funi pour marquer cet évènement, est située sous la tour panoramique à l'est de la station supérieure du funiculaire. Construite sur le terrain appartenant aux TN, elle aura coûté près de 50'000 francs. Il s'agit d'un investissement de toute beauté et à la hauteur de toute attente comprenant un magnifique cabanon en rondins avec, à l'intérieur, deux tables pouvant recevoir plus de 24 personnes ainsi que cinq tables à l'extérieur avec foyer invitant aux grillades ou à la torrée, de même qu'une piste de pétanque pour les adeptes.



C'est donc le 16 septembre 2010 que les représentants du Conseil communal, le Conseil d'administration et la Direction des TN ainsi que les membres des différentes associations œuvrant sur



Chaumont se sont retrouvés pour inaugurer cette réalisation commémorant le centenaire du funiculaire. Aussi, rendons hommage et félicitons les concepteurs de cet ouvrage, l'entreprise Rinaldi père & fils, Chaumonniers en l'occurrence.

Lors des interventions officielles, M Jean-Michel Germanier directeur des TN remercia chaleureusement M Claude Donzé président de l'APF ainsi que son comité et membres pour ce magnifique don mis à disposition de la population et des amoureux de la nature.

M Donzé, heureux de remettre la clef symbolique de l'ouvrage, relata le parcours du début jusqu'à l'aboutissement de cette place désormais nommée Espace Pro Funi. Il releva, entre autres, l'attente interminable de six mois pour obtenir le permis de construire alors que, grâce à la prouesse de l'entreprise Rinaldi, les travaux ont pu être terminés pour cette inauguration en un temps record et inespéré de six semaines.

Un mot a également été adressé au Conseiller communal présent, Mr Arni, rappelant qu'initialement l'APF avait envisagé et souhaité l'aménagement de la Place du funiculaire à la Coudre. Comme la Ville n'a pas jugé opportun de suivre cette proposition, le choix s'est, en conséquence, porté sur Chaumont. Une demie roue, sauvée de l'ancienne machinerie, a d'ailleurs été posée sur les lieux en souvenir des deux cabines du funiculaire. L'autre moitié reste réservée pour la Place de la Coudre, en espérant que, bientôt, un investissement puisse être exceptionnellement accordé à La Coudre et non seulement et toujours affecté au centre-ville.

M Donzé n'a pas manqué de remercier tous les membres de l'Association et rappela que l'APF a vu le jour le 17 février 1994 suite aux exigences de l'Office fédéral des Transports qui imposait soit la rénovation soit la cessation d'exploitation. C'est alors que plus de 600 personnes se sont mobilisées avec force et conviction pour sauver notre funiculaire, aujourd'hui centenaire.



Une fois le ruban coupé et après que le dernier et symbolique rempart représenté par un tronc d'arbre fermant l'entrée du cabanon ait été tronçonné, les convives ont été invités à la partie récréative pour

goûter aux excellentes grillades et salades préparées pour l'occasion.

Comme il n'était pas possible d'inviter tout le monde à cette manifestation, la gratuité du funiculaire a été offerte durant le week-end du Jeûne Fédéral pour permettre à la population de découvrir ce lieu de détente.

Daniel Wicki

ROUTE DE CHAUMONT

C'est par des panneaux posés à la croisée d'Enges et au bas de Chaumont que les habitants ont appris la fermeture totale de la route du 18 octobre au 12 novembre 2010, pour cause de coupes de bois. Malheureusement ces panneaux ont été posés avant que les usagers aient été avertis par les autorités de la ville de Neuchâtel. S'en est suivi une pétition ainsi qu'une lettre adressée au Conseil communal. Après insistance, des membres du Groupement des habitants de Chaumont (association créée pour l'occasion), de Vivre à Chaumont et de la SIP (Société d'Intérêt Public de Chaumont) ont obtenu un rendez-vous avec le Conseiller communal Arni et l'ingénieur forestier de la Ville, Monsieur Boni. Un arrangement a finalement été trouvé et c'est ainsi que les Chaumonniers ont pu circuler de 17h30 à 7h30 ainsi que le week-end. De ce fait le panneau au bas de Chaumont ressembla à un vrai patchwork avec ses billets ajoutés.

Vu le temps clément et la bonne avancée des coupes, les usagers ont pu à nouveau rouler sans contrainte avec deux jours d'avance sur le programme.

Daniel Wicki



UN CHAUMONNIER HONORÉ PAR L'UNI

L'Université de Neuchâtel était en fête le samedi 6 novembre 2010 lors du Dies Academicus, où plus de 400 personnes ont assisté à la cérémonie. A cette occasion, Monsieur Gilles Petitpierre a été nommé Docteur honoris causa (pour l'honneur) en raison de sa carrière exceptionnelle, de son rayonnement national et de ses idées novatrices.

D.W

HALLOWEEN

Cette fête, qui est célébrée principalement en Irlande, Australie, Grande-Bretagne, Canada et Etats-Unis durant la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre, voit les enfants se déguiser en fantômes, sorciers voire vampires qui font peur. C'est ainsi qu'ils parcourent les rues pour sonner ou taper aux portes afin de recevoir des bonbons ou autres sucreries. Cette fête importée a un peu perdu de sa superbe dans

notre pays. Mais à Chaumont la tradition est maintenue. Et c'est ainsi qu'avec deux jours d'avance, à la tombée de la nuit, des créatures bizarres se déplaçaient dans la pénombre en rasant les murs des habitations ou se confondant sur les sentiers chaumonniers. Comme les habitants ont été avertis de leur passage, il était facile de se préparer à leur venue pour admirer leur déguisement ou créations personnelles. C'est heureux qu'on les voyait repartir avec un sac ou un panier un peu plus lourd, rempli de friandises.

Daniel Wicki



CHAUMONT – SAISON DES FUMÉES

L'automne ainsi que le début du printemps sont traditionnellement les périodes des feux ou plutôt des fumées de branches et de feuilles mortes qui doivent être plus vives que mortes vu les fumées dégagées.

C'est une pratique surprenante dans cette région étant donné que cela revient à détruire du futur compost et que chaque parcelle étant en général assez vaste, il doit être possible de réserver quelques m² pour entreposer cette précieuse matière.

Cette pratique n'étant pas interdite par la loi, seul le bon sens et éventuellement le respect des voisins, qui ne désirent pas forcément respirer ces senteurs particulières à l'heure de l'apéro des dernières ou des premières belles journées, devraient l'éviter.

En outre les feux de déchets en plein air sont très polluants.

Extrait d'un communiqué de presse du canton de Vaud du 20.10.2009 :

la période automnale et hivernale est souvent caractérisée par des situations d'inversion de température favorisant des taux de particules fines supérieurs aux valeurs limites légales. Les feux de déchets verts en plein air constituent l'une des sources de cette pollution, notamment dans les régions rurales.

Brûler en plein air 50 kg de broussailles et autres déchets verts émet un kg de poussières fines (PM10). Cela suffit à polluer 50 millions de mètres cubes d'air avec des poussières très nuisibles pour la santé, qui contiennent de grandes quantités de substances cancérigènes. A titre de comparaison, pour produire un kg de poussières fines, un poids lourd doit parcourir 5.000 km, une usine d'incinération des ordures ménagères doit brûler 30.000 kg de déchets et un chauffage doit consommer 100.000 litres de mazout.

Denis Blanc

L'organisation du 1^{er} Août est à remettre

Les années passent et l'on ne redevient pas plus jeune. En 2009 déjà, la majorité des membres du CAC (Comité du 1^{er} Août à Chaumont) avaient fait part de leur intention de "prendre la retraite". En fait, seules deux personnes dirigeantes subsistaient à la barre, le président et la caissière! Manque de personnel, en 2010, l'ancienne équipe a dû être rappelée au secours puis, quelques personnes dévouées se sont heureusement jointes au groupe. Le message des anciens, transmis fort et clair au président, fut sans équivoque: "OK pour 2010 mais tu ne reviens plus l'année prochaine, cette fois c'est la dernière. C'est fini de chez fini". L'organisation est donc à remettre dans son ensemble pour 2011. Le président, la caissière et trois membres se retirent. Il faut trouver trois ou quatre personnes capables de former un comité. La situation financière du CAC est satisfaisante. D'années en années, l'organisation est largement soutenue par la Ville de Neuchâtel et la Société d'Intérêt Public de Chaumont. Il règne un excellent état d'esprit entre les autorités, la SIP et le groupe de travail. Organiser le 1^{er} Août n'est pas évident. Il y a beaucoup d'écritures à faire et des contacts à prendre de gauche à droite. On obtient tout ce qu'il faut mais il faut suivre et diriger fermement. Quelques collaborateurs restent à disposition mais ils attendent des nouvelles du nouveau comité. Les personnes intéressées à reprendre tout cela sont priées de contacter Pierre Pfund à Chaumont, tél. 032 753 24 37 ou 076 585 71 61 ou e-mail pi.pfund@bluewin.ch. Il existe un dossier parfaitement tenu et l'argent sera versé au nouveau comité. Le président est disposé à aider et à conseiller la nouvelle équipe pour 2011. Tout le matériel est à disposition.

Pierre Pfund

Chemin du Signal 9
2067 Chaumont

R.+ F. Götz
Peinture

mobile 078 618 61 91
fax 032 544 42 40

rfgoetz@net2000.ch

Mais qui sont ces gens si irrespectueux de la nature ?

Non et non, ce n'est plus possible de continuer comme cela. Il existe des gens qui n'ont aucun respect de la nature sur Chaumont. Premier exemple, depuis un an, un inconnu lance tous les jours, depuis sa voiture, en roulant, des cannettes métalliques de bière vides. Cet inconnu boit en roulant et ne respecte pas les autres. Tenez-vous bien, en un an à peine, nous avons ramassé plus de 150 (je dis bien 150 !) cannettes vides en bordure de la route, depuis le carrefour de la Charrière jusqu'au funiculaire. Une personne dévouée a suspendu la plupart des cannettes aux buissons, dans l'espoir de sensibiliser l'auteur des ces faits. En vain, ça continue de plus belle. Les cannettes sont généralement de marque Gralsburg Export, bleues et grises. Les personnes qui connaissent l'auteur de ces faits sont priées de prendre contact avec le soussigné. La suite qui convient sera donnée.

Autre exemple, il n'est pas rare de voir des bouteilles vides, ou d'autres objets encombrants déposés à même le sol, à côté des containers. On se fiche de tout. L'organisation de la destruction des déchets est pourtant parfaitement réglée. Il existe une déchetterie à Pierre à Bot et une autre à Savagnier. On y est très bien reçu et c'est gratuit (jusqu'à un certain volume). Il existe aussi, à Chaumont, des bennes à verres vides ainsi que des bennes pour le papier et les cartons. Alors, est-il vraiment si difficile de se rendre dans les déchetteries ou de s'approcher de ces bennes ?



Dernier exemple, on a constaté qu'une quantité impressionnante de meubles démolis, tables, chaises, TV etc. avait été déposée contre les bennes à verre à proximité du terrain de football, à tel point qu'on ne pouvait presque plus s'en approcher. Tout cela a disparu en début novembre. Que s'est-il passé ? Etait-ce légal ou momentané ? Qui a eu la bonté de faire disparaître tout cela ? Il ne faut pas fermer les yeux sur tous ces petits événements qui empoisonnent la vie quotidienne. Il faut avoir le courage de remettre à l'ordre les irrespectueux, voire de les faire poursuivre. Certes, ces irrespectueux sont rares mais c'est au détriment de toute la population.

Pierre Pfund

Un 4x4 100 % électrique

Grande première suisse à Chaumont, le Volteis est le premier 4x4 intégralement électrique. Conçu par Electric Car (société française) le volteis est fabriqué dans la région Rhône-Alpes, il bénéficie de composants de qualité française, allemande et italienne. Il est doté d'un châssis en acier inoxydable, d'une carrosserie aluminium anticorrosion et d'une gestion électronique de pointe.



Le Volteis est très simple d'utilisation : une simple prise standard 220volt-16Ah permet une recharge complète de la batterie (plomb au gel) en 6h et 75% en 3h. Il atteint 70 km/h en vitesse de pointe pour une autonomie de 60 km et consomme 8 kw (soit Fr. 1,50) ; son entretien est réduit au strict minimum (pas de vidange, pas de remplacement de bougie, ni de courroie,...).

Le volteis est aussi sympathique que pionner dans l'esprit. Ce 4x4 vert produit « zéro émission » et émet un très faible niveau sonore en circulation, son look robuste s'inspire de la mythique jeep ou de la mini-Moke (voiture anglaise des années 1960-1970). Il évolue avec aisance sur toutes sortes de terrains et notamment sur nos routes enneigées, et peut gravir des pentes de plus de 50%. Alors à vos fenêtres !

F. Vérot

Pour plus de renseignements :

www.volteis.com

contact-suisse@volteis.com

natel 079 465 95 85

Vivre-à-Chaumont

L'association Vivre-à-Chaumont (VàC) œuvre depuis 2004 à la défense du bon sens et du droit des chaumonniers à résider dans leur région en toute légalité.



Grâce à sa ténacité et au soutien de ses membres elle est devenue le partenaire incontournable des autorités en matière d'aménagement du territoire sur la crête de Chaumont. Elle continuera de se battre jusqu'à résolution complète de ce dossier, comme elle s'y est engagée en décembre 2004.

En espérant que 2011 nous rapproche de notre but, Le comité de V&C vous souhaite de

*Joyeuses fêtes de fin d'année et une
Bonne et heureuse année 2011*

Pour le comité : Jean-Pierre Gyger

**PETIT HÔTEL
DE
CHAUMONT**
Ouverture prévue
entre Pâques et
l'été 2011



Tous les jeudis 20h30

Préparation au ski

avec GYM+

**Salle de gymnastique
à Savagnier**

CHF 30.- pour 10 leçons*
du 21 octobre 2010
au 17 février 2011
Inscriptions sur place

+ week-end
de ski les
5-6 février
2011

Renseignements :

Jean-Paul Ryser

032 853 33 54 (président)

Géraldine Gafner

076 516 71 48 (monitrice)

Jean-Rodolphe Steiner

079 794 46 91 (moniteur)

* Pour les membres Gym+ la préparation au ski est gratuite

* Pour les non membres 1 leçon d'essai est gratuite

COMMUNICATION aux habitants de Chaumont

**Nouvelle organisation du ramassage des ordures
ménagères et conteneurs enterrés pour l'année 2011**

L'équipement en conteneurs enterrés pour la collecte des ordures ménagères sera complet pour le début de l'année 2011. Le ramassage traditionnel bihebdomadaire sera supprimé.

Ces conteneurs sont uniquement destinés aux déchets ménagers incinérables conditionnés en sacs maximum 35 litres. Aucun sac ne doit être déposé à côté du conteneur.



Une, voire deux cartes magnétiques pour l'ouverture des conteneurs enterrés seront distribuées à chaque ménage. Cette carte permettra outre le contrôle du remplissage des conteneurs, d'éviter le tourisme des déchets. Le service de la voirie donnera davantage d'informations lors de la mise en service des conteneurs.

Les déchets recyclables (papier, carton, verre), en quantité ménagère, sont à déposer à l'Ecopoint de la route de Chaumont.



Une adresse professionnelle près de chez nous :

SCIERIE ROSSEL
Jean-Claude Rossel

Commerce de bois
Charpentes, rabotage
Ponçage
Lames, planchers
Sciages à façon

Tél. 032 315 12 13
Natel 079 667 75 16
Fax 032 315 20 28

Route de Prêles
2516 Lamboing



Irène Boson nous a quittés... souvenirs...

Cet été, je suis venue te chercher presque tous les jours pour t'amener au chalet boire une tasse de thé. Tu tenais beaucoup à ces moments de convivialité, de confidences, de rires et de détente.

J'appréciais autant que toi ces plages de bonheur et d'affection. Nous nous comprenions souvent sans avoir besoin d'exprimer verbalement nos pensées. Nous bavardions de tout et de rien et puis, nous nous arrêtions pour savourer le silence de Rosemont, silence auréolé de secrets souvenirs.

A la Chomette, j'ai continué à te suivre. Je t'ai vue décliner comme la flamme d'une bougie sans pouvoir arrêter le processus irréversible qui nous mène tous à une échéance terrestre.

Aujourd'hui, malgré ton départ définitif, tu es toujours présente dans nos cœurs. Que ta sagesse, ta modestie soient pour nous une leçon d'humilité.

Tu aurais pu être ma maman et je crois que tout au long de ces mois de maladie, tu l'es devenue par adoption. Merci, Irène, que ta lumière nous éclaire à jamais.

Marie-José Montandon

PAROISSE

CULTES À LA CHAPELLE
Dimanche 20 février 2011 à 11h15
Dimanche 20 mars 2011 à 11h15
Dimanche 17 avril 2011 à 11h15

CULTES À LA CHOMETTE
Mardi 11 janvier 2011 à 14h30
Mardi 8 février 2011 à 14h30
Mardi 8 mars 2011 à 14h30
Mardi 5 avril 2011 à 14h30

*Vendredi 24 décembre 2010 à 18h00, veillée musicale
à La Maladière*

*Samedi 25 décembre 2010 à 10h00, culte de Noël
à La Coudre*

*Dimanche 26 décembre 2010 à 10h15, culte paroissial
au Temple du Bas*

Dimanche 16 janvier 2011, culte à La Coudre à 10h00
Dimanche 30 janvier 2011, culte à La Coudre à 10h00
*Dimanche 13 février 2011, culte à La Coudre, à 10h00 dans le cadre de
l'Exposition paroissiale "La face cachée de La Coudre"*

MESSE À LA COUDRE - CHAPELLE SAINT-NORBERT
Les samedis à 18h00 messe paroissiale
*Les dimanches à 17h00 messe en latin selon le rite ancien pour tous les
catholiques du canton*

NAISSANCE

Eliote, né le 22 septembre 2010
fil de Maud & Vincent Mamin (Turin)
Toutes nos félicitations aux heureux parents

DÉCÈS

Toute notre sympathie à la famille de
Mme Irène Boson, décédée le 22 octobre 2010 dans sa 92^{ème} année.

*Nos excuses à la famille de Monsieur Jean-Pierre Ritchard, dont le nom avait
malencontreusement été mal orthographié lors de l'annonce de son décès.*